



D'argent à deux lions affrontés de sable

# Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - @ : mairie.angeot@orange.fr Site internet : www.mairie-angeot.fr

Horaires : mardi : 8h15/12h et 13h30/18h - vendredi : 13h/16h30

## ANGEOT INFO

**Juillet 2024**

**Numéro 4**

### Fin du réseau cuivre (téléphonie)



**SE PRÉPARER  
À LA FIN DU  
RÉSEAU CUIVRE**  
Anticiper la transition

Orange nous a informé qu'à compter **du 27 janvier 2026**, il ne sera plus possible d'avoir d'abonnement téléphonique par le réseau cuivre (téléphone avec prise en T et/ou internet ADSL). Il faudra avoir obligatoirement migré vers une autre solution : la fibre (ou un téléphone portable).

Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

**N'hésitez pas à anticiper ce changement, en contactant votre opérateur téléphonique.**

### Bois : affouage façonné

En novembre 2023, nous avons communiqué sur la campagne d'affouage de cette année. Le bucheron réalise actuellement les coupes de bois en forêt afin de préparer l'affouage façonné (bois coupé en bord de chemin), nous souhaitons donc avoir confirmation de vos besoins. Le bois sera disponible en septembre. Tous les habitants intéressés doivent retourner le coupon en mairie **avant le 18 août**.

#### Affouage façonné (bois coupé en bord de chemin)

M. /Mme : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Nombre de stère : .....(uniquement par multiple de 2)

Espèce :  chêne  charme  hêtre  mélange



Le Maire,  
Michel NARDIN